

**Alda GREOLI – Vice-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Culture – Enfance - Education permanente**

Marie-Martine SCHYNS – Ministre de l'Education



Communiqué de presse

Près de 30 écoles accueilleront une résidence d'artiste(s)

Bruxelles, le 19 septembre 2016

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé ce jour les résidences d'artiste(s) qui se tiendront dans 29 écoles au cours de l'année scolaire 2016-2017, sur proposition de la Ministre de la Culture, Alda Greoli, et de la Ministre de l'Education, Marie-Martine Schyns. L'enveloppe consacrée à ces résidences est de 193.490 euros.

Alda Greoli : « *Ces résidences d'artistes sont **une première réalisation de la coupole 'Alliance Culture-Ecole'** poursuivie dans le cadre de Bouger les Lignes et du Pacte d'excellence. Le nombre important de candidatures témoigne du volontarisme de la part des acteurs culturels d'investir les écoles et de faire participer les élèves à leur travail d'expression et de création. Etre en contact avec la culture dès le plus jeune âge contribue sans conteste à faire de nos enfants de futurs citoyens curieux et ouverts sur le monde* ».

Pour **Marie-Martine Schyns**, « *ce projet concret, destiné aux écoles primaires et maternelles, va mettre **la culture au cœur des apprentissages scolaires**. Il contribuera à la transmission de savoirs culturels, tout en valorisant des pratiques artistiques et des rencontres avec des œuvres et des artistes à l'école* ».

L'appel à projet avait été lancé **en mai dernier**, de manière distincte vers les écoles et les artistes. Les premières devaient manifester leur intérêt, le cas échéant en mentionnant déjà la discipline et le ou les artiste(s) visés, tandis que les artistes devaient quant à eux défendre leur projet (création, production, ou formation) et notamment la tranche d'âge visée.

Fin mai, on comptait **145 candidatures d'écoles et 326 candidatures d'artistes**. Un

groupe de travail réunissant la Cellule Culture-Enseignement, l'Observatoire des Politiques culturelles et le cabinet de la Ministre de la Culture et de l'Enseignement avait auparavant **limité à 30 le nombre de projets à soutenir, afin de leur donner une ampleur suffisante.**

S'en est suivi un travail de sélection, basé à la fois sur différents critères (couverture géographique homogène, réseaux concernés, niveaux scolaires maternel et primaire,...) mais aussi sur base de la rencontre entre les écoles et les projets artistiques exprimés.

Des 30 écoles sélectionnées, un seul projet n'a pas pu être rencontré. C'est donc 29 écoles et artistes qui ont émis le souhait de travailler ensemble sur des projets de résidence d'artistes **durant l'année scolaire 2016-2017 pour un montant total de 193.490 euros.** Le budget pour chaque projet a été calculé par rapport au nombre d'élèves concernés – certains projets concernent plusieurs classes d'une même école.

S'agissant d'une première édition, le Gouvernement a décidé d'en faire **un projet-laboratoire** en y associant **l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC)**. Celui-ci établira une **évaluation de l'impact** de ces résidences d'artistes sur les élèves, les enseignants et les artistes.

Contact presse Alda Greoli :

Jérôme HARDY - 0497 54 02 51

Contact presse Marie-Martine Schyns :

Olivier LARUELLE 0479 97 13 70
